



Gérer, recycler et valoriser les déchets

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
du lundi 19 avril 2021**

L'An deux mil vingt-et-un le lundi 19 avril à 18 heures, le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 12 avril 2021 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la Présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC):

Xavier MAUBORGNE, Cédric LESEINE, Eric CANTAREL, Jean-Paul BONVOISIN, Nathalie DUTRIAUX, Louis Marie SAOUT, Jean-Claude OMNES, Jean-Pierre FERNANDES, Jean-Pierre MEUDEC, Virginie BRINJEAN, Jean-Claude COCHET, Olivia LESEIGNEUR, Jacqueline MOERMAN, Nathalie SEMONSU, titulaires et Xavier KERSUAL, Annick FOURNIER, Pierre MURON, Manuel CENDRIER suppléants.

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) :

Jean-Rémi BERTRAND, titulaire.

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS):

Yannick PONCE, Michelle BOUILLAND-CHAUVEAU, titulaires.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :

Jean-Claude GANDRILLE, Dominique BECQUART, Gérard TABUY, Hocine OUMARI, Flora PHONGPRIXA, Jean-Bernard BLONDIN, Analia HALLER, Armando OURSEL, Pierre VASSEUR, titulaires Rosa DE ALMEIDA LACERDA, suppléante.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :

Dominique BENOIT, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Christian TIENNOT, Patrick VORDONIS, Suzanne BARNET, Marie-Laure MORELLI, Patrick SALMON, Laurent GAUTIER, Alain GREEN titulaires, Harmonie DA SILVA PEREIRA, Christine FLECK, suppléantes

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB):

Patrice LEGRAND, Géraldine MIRAT, Sylvain CALDONNAZO, Thierry HERRY, Frédéric POUPINOT, Stéphane ROBERT, Jonathan CHAUMONT, Jean-Claude COCQUELET, Jean-Claude MERAKCHI, Nathalie ROBAEYS, Michèle BENECH, Dominique RODRIGUEZ, Maurice BLANCHARD, Jean-Claude DELAUAUX, titulaires Serge FONSECA, Josiane TROTTIER, Eric PIASECKI, suppléants.

Pouvoirs :

- de Mme Casier à M. Cantarel (CCBRC)
- de Mme Chauvaux à M. Saout (CCBRC)
- de M. Groslevin à M. Saout (CCBRC)
- de Mme Bernard à M. Meudec (CCBRC)
- De Mme Couderc à M. Ponce, (CAMVS)
- de M. Warmez à Mme Bouilland-Chauveau (CAMVS)
- De M. Bapelle à M. Merakchi (CCVB)

Absents non représentés :

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) : Bruno Remond, Olivier Devaux (excusé), Philippe Laporte (excusé), Thomas Berthon, Loïc Le Dieu de Ville, Alain Brucher..

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) : Franck Grasseler, Erwan Dufaÿ, Francis Gisselmann.

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG, Pontcarré) : André Lefrançois (excusé), Denis Thouvenot.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) : Eric Sérafin-Bonvarlet, (excusé).

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB): David Vicente (excusé), Marc Tétard, Etienne Leroy, Hugues Marcelot, François Moratille (excusé) , Ludovic Pouillot, Laurence Barbaux, Philippe Louise Dit Mauger.

Le quorum atteint, l'organe délibérant peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance: Virginie Brinjean.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 1er avril 2021 : le compte-rendu de la réunion du 1^{er} avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

==--==--==--

1. Affaires générales :

1.1 – Marché pour le transport et le traitement des déchets issus des déchetteries :

Les marchés d'exploitation du réseau des déchetteries arriveront à terme respectivement le 28 avril 2021 pour cinq déchetteries et le 1er juillet 2021 pour la déchetterie du Pontault-Combault.

Compte-tenu de la décision de reprendre en régie le gardiennage, un appel à concurrence a été lancé sous la forme d'une procédure ouverte, uniquement pour la partie transport et traitement de l'ensemble du réseau de déchetteries avec l'allotissement suivant :

- Lot 1 : Transport et traitement d'une partie des déchets :
 - Transport du tout-venant, du carton, des déchets verts, du bois et des gravats,
 - Traitement des déchets verts, du bois et des gravats,
- Lot 2 : Traitement du « tout-venant »,
- Lot 3 : Transport et traitement des déchets dangereux des ménages.

Chacun des lots comporte 2 phases : la première consiste en un démarrage des prestations le 29 avril 2021 sur les déchetteries d'Evry-Grégy, Fontenay-Trésigny, Gretz-Armainvilliers, Ozoir-la-Ferrière et Roissy-en-Brie et la seconde ajoute la déchetterie de Pontault-Combault à partir du 2 juillet 2021.

La durée maximale du marché est de 3 ans incluant 2 reconductions de 12 mois chacune.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 7 avril 2021 , au regard du rapport d'analyse, a choisi d'attribuer le premier lot à SEPUR, le deuxième à SUEZ RV IDF et le troisième à TRIADIS.

L'analyse des offres est présentée devant l'assemblée.

L'exposé de l'analyse terminée, la parole est donnée au Président de la Commission d'Appel d'Offres, Monsieur Gautier.

Monsieur Gautier explique que dans l'ensemble, les offres reçues ont répondu aux exigences du cahier des charges. Cependant ajoute-t-il, plus d'offres auraient été souhaitables pour permettre une concurrence plus importante.

En ce qui concerne le premier lot, les offres étaient de très bonne qualité, seul le prix les a départagées.

S'agissant du deuxième lot, son analyse a mis en exergue la problématique des exutoires. En effet les sites les plus proches sont pleins obligeant l'éloignement qui se répercute sur le prix de la prestation. Une hausse de plus de 30 % est constatée.

A cet impact, s'ajoute la Taxe Générales sur les Activités Polluantes qui est fixée pour l'année 2021 à 30 € HT/tonne.

Monsieur Gautier rappelle que l'objectif de cette taxe est d'inciter les producteurs de déchets à privilégier la prévention, le recyclage et la valorisation énergétique.

Monsieur Saout demande si cette augmentation est prévue au budget ? il est répondu que la fermeture des exutoires était attendue ainsi que l'augmentation de la TGAP ; le budget saura absorber ce coût.

Il est à noter aussi que la filière éco-mobilier mise en place allègera les tonnages envoyés à l'enfouissement.

Pour ce qui concerne le dernier lot, l'offre de Triadis a su s'imposer sur les critères. Le traitement des déchets dangereux des ménages est une filière compliquée à gérer. Triadis est techniquement bien adapté.

Considérant que le SIETOM a lancé une procédure d'appel d'offres pour la passation de marchés relatifs au transport et le traitement des déchets issus des déchetteries du SIETOM 77, composé des lots suivants :

Lot 1 – Transport et traitement d'une partie des déchets;

Lot 2 – Traitement du tout-venant,

Lot 3 – Transport et traitement des déchets dangereux des ménages.

Considérant que la commission d'appel d'offres réunie le 7 avril 2021 a décidé d'attribuer les marchés suivants :

- Lot 1 : Transport et traitement d'une partie des déchets à SEPUR pour un montant prévisionnel de 2 494 370,80 € HT
- Lot 2 : Traitement du tout-venant à SUEZ RV IDF pour un montant prévisionnel de 2 352 493,00 € HT TGAP incluse
- Lot 3 : Transport et traitement des déchets dangereux des ménages à TRIADIS pour un montant prévisionnel de 109 200,00 € HT

Le Comité Syndical :

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer les marchés publics susvisés, leurs annexes et tous documents liés ;
- **DONNE** tout pouvoir au Président ou son représentant pour assurer le suivi et l'exécution de ces marchés ;
- **DIT** que les dépenses et recettes relatives à la mise en œuvre de ces marchés publics seront imputées sur le budget du SIETOM.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Président remercie Monsieur Gautier et les autres membres de la CAO.

1.2 – Avenant à la convention signée avec le SMITOM Nord 77 pour l'utilisation des déchetteries du SIETOM 77 par les habitants des communes de la Houssaye-en-Brie et de Lumigny-Nesles-Ormeaux :

Il est rappelé qu'en date du 18 janvier 2021, le Comité syndical a autorisé le Président à signer cette convention avec le SMITOM Nord Seine-et-Marne.

Pour prendre en considération la demande du SMITOM, de modifier le coût du passage en déchetterie à 18,33 € nets, hors champs de l'application de la TVA, et ainsi faciliter le paiement comptable des factures adressées au SMITOM, il est nécessaire de l'acter par voie d'avenant.

Conformément à l'article 11 de la convention, les modifications touchant les conditions financières font l'objet d'un avenant.

Ainsi, le projet d'avenant proposé a donc pour objet de modifier les l'article 7.1 de ladite convention portant sur la participation du SMITOM du Nord Seine-et-Marne.

« Article 1 : Objet de l'avenant

Cet avenant a pour objet de modifier le coût d'un passage en déchetterie.

A compter du 1^{er} juillet 2021, le coût d'un passage en déchetterie sera facturé à 18,33 € ; la prestation étant considérée hors champs d'application de la TVA. »

Le Comité Syndical :

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant N° 1 à la convention d'utilisation des déchetteries du SIETOM 77 par les habitants des communes de la Houssaye-en-Brie et de Lumigny-Nesles-Ormeaux. avec le SMITOM du Nord de la Seine-et-Marne

Délibération adoptée à l'unanimité.

2. Ressources Humaines : Création de 12 emplois d'agents de déchetterie à temps complet

Compte-tenu de la reprise en régie du gardiennage des déchetteries (à l'exception de celle de Pontault-Combault) décidée en séance du 22 février 2021, la collectivité qui récupère une activité en interne est tenue de reprendre dans des conditions équivalentes, les employés de l'entreprise qui assurait la mission.

Il est donc proposé la création de 12 emplois d'agents de déchetteries à temps complet relevant du grade des Adjoints Techniques Territoriaux.

Considérant que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement et qu'il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant les grilles des effectifs, ci-après,

	Avant création des 12 emplois		Après création des 12 emplois	
	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel
Filière Administrative				
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	1		1	
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	1		1	
Rédacteur		1		1
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	3		3	
Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	4		4	
Adjoint administratif territorial	8		8	
Filière Animation				
Adjoint d'animation territorial	1		1	
Filière Technique				
Ingénieur (emploi fonctionnel Directrice Générale des Services)	1		1	
Ingénieur		1		1
Agent de Maîtrise Principal	3		3	
Agent de Maîtrise	1		1	
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	2		2	
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	4		4	
Adjoint technique territorial	18	5	18	17
Total Effectif Budgétaire	47	7	47	19

Le Comité Syndical:

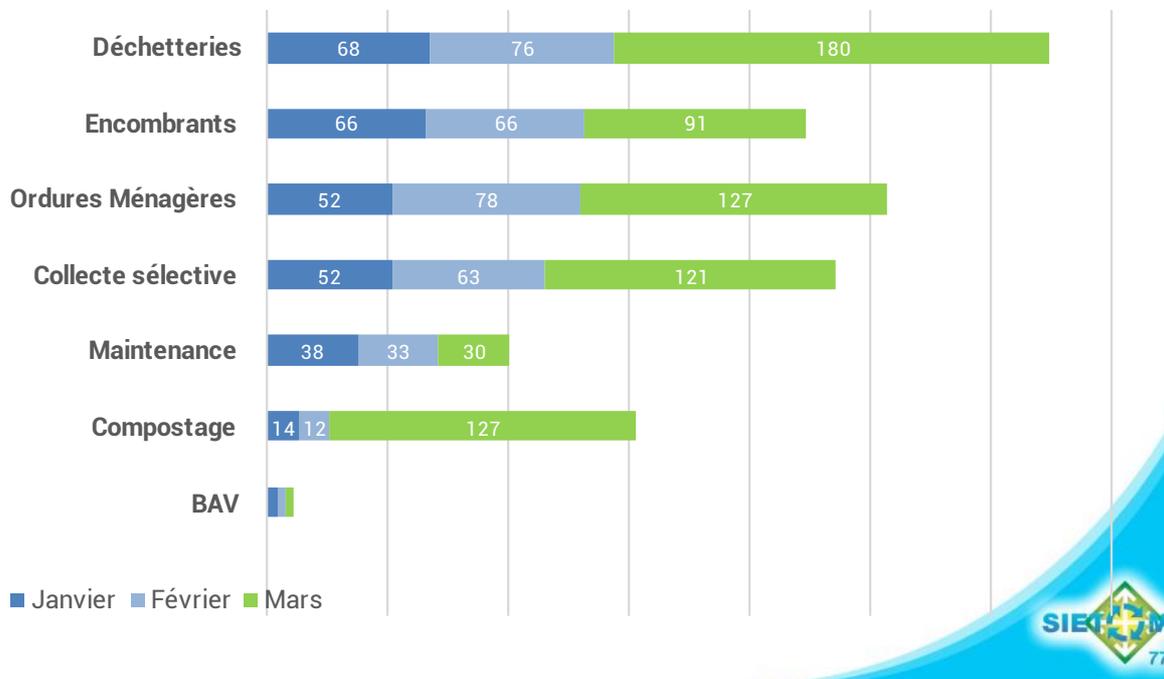
- **DECIDE LA CREATION** de 12 emplois d'agents de déchetterie à temps complet relevant des grades des Adjoints Techniques Territoriaux,
- **DIT** que le tableau des effectifs sera modifié pour prendre en compte cette création d'emploi,
- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice en cours.

Délibération adoptée à l'unanimité.

3. Point communication

3. Point Communication

Standard / info@sietom77.com - 1^{er} trimestre



3. Point Communication

Communication numérique 1^{er} trimestre

Facebook	Total abonnés	Abonnés 1 ^{er} trimestre
	723	72
Newsletter	Total inscrits	Inscriptions 1 ^{er} trimestre
	392	210
Site internet	16 880 connexions	



Pour recevoir les informations du SIETOM,
inscrivez-vous à notre newsletter
sur www.sietom77.com

S'inscrire à la Newsletter

3. Point Communication

→ Quelques exemples de publication pour la page Facebook



3. Point Communication

Outils de communication

- Signalétiques (flocage véhicules)



3. Point Communication

- Signalétique (panneaux horaires déchetteries)



3. Point Communication

- Communication changement jours de collecte Pontault Combault et modification horaires déchetterie



3. Point Communication

Marché outils de communication Année 2021

Lot 1 Impression sur papier	Coût €HT	
	26 140,88 € (si papier recyclé 100 %)	
	20 489,43 € (si papier éco responsable)	
Lot 2 Signalétique et autocollants	10 843 €	



3. Point Communication

Sollicitations communes

- Remise à jour de notre base de données de contacts «communication»
→ Demande des noms et coordonnées mail des élus et agents responsables de la communication par commune
- Communes volontaires pour la distribution du SIETOM Infos (2 fois / an)

Beauvoir	Courquetaine
Champdeuil	Lissy
Chapelles Bourbon	Presles-en-Brie
Chapelle Iger	Solers
Courpalay	Yèbles



3. Point Communication

Programme Local de Prévention des Déchets et Assimilé

• Bilan Sessions Compostage

REUNION	TYPE DE REUNION	INSCRITS	CAPACITE TOTALE	TAUX DE REMPLISSAGE	NOMBRE DE PRESENTS	TAUX DE PARTICIPATION
03/02/2021	SIETOM	28	30	93%	26	93%
06/03/2021	SIETOM	36	36	100%	35	97%
20/03/2021	SIETOM	36	36	100%	32	89%
03/04/2021	OZOIR	45	45	100%	37	82%
10/04/2021	EVRY	14	36	39%	14	100%
14/04/2021	SIETOM	36	36	100%	31	86%
TOTAL		193	219	88%	175	89,7%



3. Point Communication

Programme Local de Prévention des Déchets et Assimilé

• Sessions à venir

REUNION	OPERATION COMMUNALE	CAPACITE TOTALE
05/06/2021	PONTAULT COMBAULT	48
05/06/2021	OZOUEUR - YEBLES	30 mini
12/06/2021	PRESLES - COURQUETAINE	30 mini
12/06/2021	PONTCARRE	30 mini

6 communes participantes sur 15 sollicitées

REUNION	OPERATION SIETOM	INSCRITS	CAPACITE TOTALE	TAUX DE REMPLISSAGE
26/05/2021	SIETOM	48	48	100%
19/06/2021	SIETOM	48	48	100%



3. Point Communication

- **Compostage collectif mis en place**
- Installation de composteurs à l'école de Champdeuil avec animation
→ 67 élèves sensibilisés
- Installation d'une aire de compostage en pied d'immeuble au 6 A rue Pierre Curie à Roissy en Brie → 6 foyers compostent
- **Événementiel : Quinzaine du compostage** (Évènement national 27 mars 10 avril)



Retour d'expérience
d'une habitante Servon



Retour d'expérience d'une école
qui composte



3. Point Communication

• Réunion de la CCES le 27 mai à 18h

→ Bilan 2019 & 2020 et axes de travail 2021

COMPOSITION		
ELUS	CCPB	M. GAUTIER
	CCBRC	Mme LESEIGNEUR
	CCBRC	Mme MOERMAN
	CCVB	M. FONSECA
	CCOB	M. DUFAY
	CCAPVM	M. OUMARI
	CCVB	M. MORATILLE
	CCPB	M. GREEN
COLLEGE INSTITUTIONNEL	REGION Ile-De-France	Hélène COLOMBINI
	DEPARTEMENT Seine et Marne	Sophie KUHN
	Ordre Régional des Pharmaciens	François ROUX
	CCI	Evelyne DULAC
COLLEGE ASSOCIATIF	Réseau Compost Citoyen	Delphine JABOEUF
	Colibris 77	Patricia ROBIN
	Tout Simplement	Matthieu PICHON
	Environnement du Réveillon	Patricia BAUDOT
	Croix Rouge Française	Jean -Bernard BADON



3. Point Communication

Communication de proximité

• Sectorisation de l'activité



3. Point Communication

• Bilan d'activités du 1^{er} trimestre

	Erreurs de tri	Nouvelles dotations commerces entreprises	Etat des lieux locaux poubelles	Avis Permis de construire	Suivis de benne	BAV remplies à + de 80 %	Caractérisations gisement collecte sélective
CAPVM 2 communes 23 672 foyers	412	9	72	2	2 Pontault (CS et OM)	20	3 Pontault 11,30% 11,11% 8,74%
CCPB 5 communes 18 810 foyers	429	15	15	2	ZI	72	Lésigny 10,16%
CCBRC CAMVS CCOB 18 communes 10 842 foyers	349	4	7	1	ZI et Chevry	20	Evry / Grisy 10,25% Chaumes 14,04%
CCVB - CAMG 14 communes 9 101 foyers	222	3	11	0	ZI	44	
	1 412	31	105	5	4	156	6

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 19 h 05.